

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 16 FEVRIER 2024

Délibération n°2024 02

Nombre de délégués en exercice : 33

Nombre de membres présents : 28

Nombre de votants : 22

Date de convocation : 9 février 2023

Secrétaire de séance : Romain COTTEY

COMMUNAUTES DE COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES			Absents	DELEGUES SUPPLEANTS			Absents
		Présents	Excusés			Présents	Excusés	
COMMUNAUTE DE COMMUNES LA VEYLE	MARECHAL PHILIPPE	X			LAURENT AGNES		X	
	AGATY GUILLAUME	X			BOUCHARD MARC	X		
	ALBAN BERNARD Pouvoir à Mr Jacquet		X		MORANDAT OLIVIER		X	
	JACQUET CLAUDE	X			QUINT DAVID		X	
	PALLOT JACQUES	X			CHANTEUX SOLVEIG			X
	PONCIN GEORGES	X			LOTTE BERNARD		X	
	BIGOT AGNES		X		MARMIER NOELLE	X		
	SAJUAN CATHERINE		X		FILET MARIE-CLAUDE	X		
	SILVI VERONIQUE		X		KOROSEC JOCELYNE	X		
	DUPLIT GUY	X			CLERC HERVE			X
	MONTANGERAND JEAN-MICHEL	X	X		AMEIL MARC		X	
	AUBLANC JEAN-CLAUDE	X			MARQUOIS MICHEL		X	
	DUBOST MICHEL	X			BODILLARD MARIE-CLAUDE	X		
	GOYON MARIE-ANGELIQUE	X			JAMBON MICHEL		X	
	BROCHAND MICHEL	X			BOULANGER PAUL		X	
SAUVAGE CLAUDIE	X	X		ROZIER JOELLE			X	
CHEVALIER BERNARD	X			MAUGE LIONEL		X		
RABUEL CLAUDE		X		LAURENT MICHELE	X			
COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE	GOIFFON CHRISTIAN	X			BEROU JEAN-PHILIPPE		X	
	LUX JEAN-MICHEL	X			LUCENET THIERRY		X	
	VIOT DOMINIQUE		X		RIBOLLET ROGER			X
	REIGNIER ALAIN	X			VERT JACQUES		X	
	CLEYET-MARREL CLAUDE			X	CHAIGNEAU JOELLE			X
	LABALME RICHARD			X	MORIN BRIGITTE			X
	ECKERT PIERRE		X		FONTAN CORINE			X
	BRUNEL PHILIPPE		X		DOUCET-BON BRUNO	X		
	ROBERT MAGALI		X		PERRAUD CAMILLE		X	
	DAVIDIAN PHILIPPE	X			HINSCHBERGER FRANCINE		X	
	ALBAN BERNARD	X			PROST PHILIPPE		X	
	COTTEY ROMAIN	X			THIVOLLE MARIE-MONIQUE		X	
	PEIGNE BENOIT	X			MONTEIL JULIEN		X	
	LAIDET ANTHONY			X	BEAUDET NATHALIE			X
FERRE PAUL	X			MULLER ERIC			X	

**OBJET : REALISATION D'UN EMPRUNT EN VUE DE FINANCER LES TRAVAUX DE RENOVATION
ENERGETIQUE ET DES TRAVAUX SUR LA DECHETERIE DE ST ETIENNE SUR CHALARONNE**

Le SMIDOM ne sera pas en mesure de financer sur l'année 2024 le siège, ainsi que la construction d'un nouveau local gardien sur la commune de Saint Etienne, grâce aux seuls excédents de fonctionnement reportés à la section investissement. La collectivité devra donc avoir recours à un emprunt d'un montant de 500 000€.

Envoyé en préfecture le 23/02/2024
Reçu en préfecture le 23/02/2024
Publié le 23/02/2024
ID : 001-250101086-20240222-0202402-DE

M. FERRE présente les différents éléments comparatifs concernant un emprunt de l'ordre de 500 000€ sur 15 ans.

Cet emprunt sera contracté aux conditions suivantes, étant précisé que les intérêts et l'amortissement ne courront qu'à partir de la date de versement effective des fonds :

- Montant du capital emprunté : 500 000€
- Durée d'amortissement : 180 mois - 15 ans
- Frais de dossier : 350€
- Taux réel d'intérêt pour l'emprunteur : 3.85 % fixe
- Remboursement trimestriel constant en capital et intérêts de 11 008.86€

Après délibération, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- Décide de contracter auprès du Crédit Agricole un emprunt de 500 000 €.
- Autorise le Président à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus, et à procéder ultérieurement à toutes les opérations s'y rattachant.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
Le 16 février 2024

Le Président,
Paul FERRE



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture de l'Ain le
et publication ou notification le